

# **PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL**

**Du jeudi 18 septembre 2025 à 20H30**

**Le 18 septembre 2025,**

Le conseil municipal, légalement convoqué le 9 septembre 2025, conformément aux articles L 2121-10 et 14 du Code Général des Collectivités Territoriales, s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Raymond VOUZELLAUD, Maire.

**Présents :** Mme Sylviane DEGAIT, Mme Maria DECOUTY, Mme Marylène GAUTHIER, Mme Christelle LEONARD, Mme Isabelle LAZERAN, M. Gervais LAMARE, M Pascal MERIGUET, M Patrick BOHERS, M. André CLARISSE.

**Pouvoirs :**

**Absents :**

Le Président ayant ouvert la séance à vingt heures trente minutes et fait l'appel nominal, il a été procédé, en conformité avec l'article L. 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris au sein du conseil.

Mme Maria DECOUTY est désignée pour remplir cette fonction.

**Ordre du jour :**

- Minute de silence en l'honneur des conseillers décédés.
- Présentation du projet « La ceinture verte » par Mme BLANCHARD.
- Décision modificative budget principal.
- Révision du prix des concessions.
- Bâtiment en état de péril Le Breuil.
- Point sur le projet création de l'appartement.
- Point projet éclairage public.
- Recensement population 2026.
- Récupération des déchets à Lascaux.
- Point sur l'installation de l'antenne mobile.
- Projets animation fin 2025.
- Point sur projet éolien.
- Résumé des réunions et des commissions.
- Questions diverses.

- **Présentation du projet « La ceinture verte » par Mme BLANCHARD.**

Mme Blanchard Directrice de la société coopérative «la ceinture verte» présente la coopérative et le fonctionnement de celle-ci qui a pour but d'aider et accompagner des maraichers à s'installer en leur proposant les structures.

Cette coopérative a pour projet de construire des serres à la Féranchie. Un permis de construire a été déposé. Les travaux pourraient commencer en fin d'année.

- **Minute de silence en l'honneur des conseillers décédés.**

- **Décision modificative budget principal.**

Une décision modificative doit être effectuée sur le budget principal pour le paiement d'une facture.

- **Révision du prix des concessions.**

Monsieur le Maire rappelle au conseil municipal que le prix des concessions est identique entre les concessions de 30 ans et les concessions de 50 ans. Il propose au conseil municipal de procéder à une révision du tarif pour les concessions de 50 ans et de fixer le prix à 30 € le m<sup>2</sup> en conservant le coût pour les concessions de 30 ans à 25 € le m<sup>2</sup>. Ce tarif sera appliqué à partir du 1<sup>er</sup> octobre 2025.

Le conseil à l'unanimité vote pour ce tarif.

- **Bâtiment en état de péril Le Breuil.**

Un bâtiment appartenant à Mr et Mme COUSINS au Breuil est en train de s'écrouler. Ce bâtiment présente un danger et doit être démolé. Donc la procédure pour le rendre en état de péril a été lancée. Un expert a été désigné par le Tribunal pour constater cet état de péril.

- **Point sur le projet création de l'appartement.**

La date de fin de dépôt des offres est fixée le vendredi 19 septembre à 18 heures. Ensuite, le maître d'œuvre va faire l'analyse des offres et va la présenter à la commission d'appel d'offres qui choisira les entreprises.

Le commencement des travaux est prévu en décembre.

- **Point projet éclairage public.**

Mr le Maire informe le conseil qu'une réunion a eu lieu avec le SEHV et la société Batifoix car actuellement l'extinction des lampadaires de 23 heures à 5 heures ne fonctionne pas correctement. Les 2 sociétés vont essayer de trouver une solution

- **Recensement population 2026.**

Le recensement de la population aura lieu du 15 janvier au 14 février 2026.

Mr Pascal MERIGUET a déjà été désigné coordonnateur communal.

Mr le Maire propose que le recensement soit effectué par Mme Sophie POULAIN.

Le conseil municipal à l'unanimité donne son accord. Un arrêté de nomination sera établi.

- **Récupération des déchets à Lascaux.**

Deux habitants du village de Lascaux ont un différent concernant des déchets. Le conciliateur de justice les a rencontrés et a proposé que ces déchets soient enlevés par les agents de la commune et que les frais relatifs à ce retrait soient réglés à part égale par les personnes.

Le conseil municipal donne son accord pour le retrait des déchets par les agents communaux.

- **Point sur l'installation de l'antenne mobile.**

Le pylône va être modifié et la fibre va être installée jusqu'à celui-ci.

- **Projets animation fin 2025-2026.**

- Culture au grand jour : du 28 mars au 12 avril 2026. Une manifestation sera proposée à Chéronnac.
- Animation le 24 septembre à 18h30 sur le site de Payrassoulat.

- **Point sur projet éolien.**

Les commissaires enquêteurs ont rendu leurs conclusions et ont donné un avis défavorable au projet.

Mr le Préfet a prolongé de 2 mois pour prendre sa décision soit jusqu'au 5 décembre 2025.

- **Mutuelle collective.**

La société GROUPAMA propose un contrat groupe pour la mutuelle des agents. La commune souhaite adhérer au contrat groupe.

A partir du 1<sup>er</sup> janvier 2026, la participation de la commune pour la protection sociale complémentaire est fixée à 20 € par mois et par agent qui adhérera au contrat de Groupama.

- **Questions diverses.**

- Le ROC athlétisme demande une subvention de 400 € pour l'organisation du cross du 8 novembre 2025 à Chéronnac. Le conseil municipal décide de verser la somme de 320 €.
- Suite aux excellentes performances de Téo DABOS au championnat de France et d'Europe en athlétisme, le conseil décide d'organiser une réception en son honneur un samedi midi au mois de novembre soit le 15 ou le 22.
- SIAEP : Mr Gervais LAMARE remplacera Jean PUYHARDY et Mme Maria DECOUTY sera suppléante.
- L'appartement au rez de chaussée du presbytère est à louer.
- Voir pour faire le marché de Noël le 13 décembre.
- Voir pour faire le bulletin municipal.

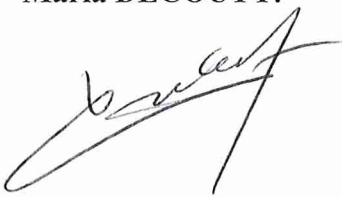
- Le Noël des enfants aura lieu le 14 décembre 2025.
- Colis des aînés : procéder comme l'année dernière. Choix entre le colis ou le repas.

- **Résumé des réunions et des commissions.**

- Christelle LEONARD : commission animation et développement touristique : office de tourisme de Rochechouart est maintenant au musée et les gîtes de la Chassagne seront propriétés de la commune de Videix à la fin de l'année.
- Gervais LAMARE : réunion du SIAEP et du PNR.

Fin de la séance à 22H30.

**La secrétaire,  
Maria DECOUTY.**



**Le Maire,  
Raymond VOUZELLAUD.**

